

Réflexions sur l'économie vaudoise

Autor(en): **Perret-Gentil, J.-Cl.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **42 (1984)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-139164>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réflexions sur l'économie vaudoise

J.-Cl. Perret-Gentil,
économiste au
Bureau URBAPLAN, Lausanne

A la lecture d'articles récemment parus dans la presse et à l'écoute de l'opinion exprimée par plusieurs représentants des milieux politiques et économiques vaudois, le citoyen vaudois pourrait être pleinement rassuré de l'état et des perspectives de l'économie de son pays. Or, la consultation de travaux récents plus fouillés, réalisés aussi bien dans un contexte local que régional ou cantonal, est de nature à infirmer cette impression.

Dans un contexte de dure compétition intercantonale et internationale, il est indispensable qu'un diagnostic soit posé pour que des actions correctives appropriées puissent être prises. C'est dans cet esprit qu'a été réalisé ce papier; il reprend, sous forme synthétique, quelques conclusions de plusieurs études citées en fin d'article. S'il n'a pas la prétention de constituer un document original ou novateur, au moins — espérons-le — sera-t-il à même de déboucher sur une discussion constructive.

Nous examinerons brièvement quelques données relatives à la démographie, à l'emploi et aux revenus en les comparant avec ce qu'on observe dans d'autres régions du pays.

1. LA POPULATION

Avec une croissance démographique de plus de 3% en dix ans (1970-1980), le pays de Vaud se place mieux que la plupart des autres cantons suisses; il dépasse même nettement des Etats aussi prospères que Zurich ou Bâle. A l'échelle des grandes agglomérations du pays également, la région lausannoise semble relativement privilégiée puisque, malgré une faible régression de population, son poids y croît légèrement au détriment, par exemple, des agglomérations de Zurich ou de Bâle! Même la ville de Lausanne, pourtant massivement touchée par le mouvement de désertement de la population (perte de 10 000 habitants entre 1970 et 1980), connaît une évolution moins défavorable que les quatre autres grands centres urbains suisses.

Population résidente 1970 — 1980

	Ville-noyau		Variations en %	Agglomération ¹		Variations en %
	1970	1980		1970	1980	
Lausanne	137 383	127 349	- 7,3	226 684	226 145	- 0,2
Bâle	212 857	182 143	- 14,4	381 453	364 813	- 4,4
Berne	162 405	145 254	- 10,5	284 737	286 903	+ 0,8
Genève	173 618	156 505	- 9,8	321 083	335 401	+ 4,5
Zurich	422 640	369 522	- 12,6	719 324	706 220	- 1,8

Source: Recensements fédéraux de la population; Annuaire statistique de la Suisse.

¹ Définies selon l'Office fédéral de statistique sur la base du recensement fédéral de la population 1970.

Le bilan paraît donc largement positif; il pourrait conduire à l'opinion selon laquelle l'avenir doit être géré de la même manière que par le passé. Pourtant ces constats laissent songeur: en effet, d'autres indicateurs incitent à une conclusion moins optimiste.

Premièrement, l'évolution démographique cantonale de la dernière décennie s'explique surtout par la croissance extrêmement forte du district de Nyon qui, on le sait, n'est pas due au dynamisme économique du district seulement mais, principalement, au déversement de population de l'agglomération de Genève.

D'ailleurs la croissance de cette dernière est encore forte (+ 4,5% en dix ans) alors que l'agglomération lausannoise est légèrement en régression. Ces deux indicateurs manifestent, incontestablement, un glissement du rapport de force des deux métropoles romandes au bénéfice de Genève.

Mais le problème principal réside dans l'évolution de la population active. La ville de Lausanne, avec une perte globale de quelque 5 000 résidents actifs, se place, en effet, défavorablement par rapport aux autres grandes agglomérations suisses. En fait, c'est l'insuffisante dynamique du secteur tertiaire alliée à une forte régression de l'industrie qui en est la cause. Quand on sait combien l'avenir risque de dépendre de l'emploi dans les services, il est nécessaire de favoriser le développement de ce type d'activités dont l'effet cumulatif est nettement observable.

Parallèlement à la régression de forces vives, se produit un intense mouvement de vieillissement de population (avec une progression de 18% des personnes âgées de plus de 65 ans, l'agglomération lausannoise connaît l'évolution la plus forte après Berne). Ce fait est révélateur de l'érosion de l'économie régionale.

2. LES EMPLOIS

Examinées de manière superficielle, les données concernant l'emploi sont de nature à rassurer: le nombre de personnes actives résidant dans le canton n'a-t-il pas augmenté à un taux de progression proche de la moyenne nationale (plus de 3%)? Soit de près de 10 000 unités entre 1970 et 1980, pour dépasser 256 000 en 1980?

La répartition par secteurs économiques n'est-elle pas, avec 62% de la population active dans le secteur des services en 1980 (en Suisse 55%) une des plus modernes du pays? Et à l'échelle de l'agglomération lausannoise également, la progression de 1500 emplois et la part très élevée des personnes occupées dans le secteur tertiaire (70%) ne sont-elles pas un gage de bonne santé économique? Bien sûr, la ville de Lausanne perd des emplois, mais elle se trouve en excellente compagnie: toutes les autres villes-centre des grandes agglomérations connaissent une baisse relative plus prononcée.

Eh bien non, là aussi une observation plus attentive conduit à une appréciation plus critique. Entre 1965 et 1975, en effet, c'est la ville de Lausanne (avec une baisse d'effectifs de 43%) qui, parmi les grandes villes suisses, connaît la plus importante diminution relative des emplois industriels. Le canton lui-même régresse davantage que la moyenne suisse (- 26% contre - 21%)².

² Davantage que Bâle et Berne malgré sa taille plus faible!

Evolution des emplois dans l'industrie et les services 1965 – 1975

	Ville-noyau				Agglomération		
	Industrie	Services	Total		Industrie	Services	Total
Lausanne	- 12 319	+ 3 210	- 9 109	Lausanne	- 9 611	+ 9 835	+ 224
Bâle	- 8 871	+ 8 451	- 420	Bâle	- 10 599	+ 16 727	+ 6 128
Berne	- 10 813	+ 12 113	+ 1 300	Berne	- 11 796	+ 18 279	+ 6 483
Genève	- 14 312	+ 15 646	+ 1 334	Genève	- 12 908	+ 32 869	+ 19 961
Zurich	- 42 292	+ 25 621	- 16 671	Zurich	- 45 367	+ 54 969	+ 9 602

Source: Recensements fédéraux des entreprises.

Il faut savoir, pour en juger, que la régression industrielle dans les villes ne présente une évolution inquiétante que si les activités déclinantes sont remplacées par de nouvelles activités. A cet égard, la création de plus de 25 000 emplois tertiaires à Zurich a plus que compensé les pertes du secteur industriel. A Lausanne, en revanche, la progression du secteur des services s'est révélée nettement insuffisante; elle a même été, en valeurs relatives, la plus faible des cinq grandes agglomérations du pays (+ 6,5% contre + 16% en moyenne entre 1965 et 1975). Bien que les plus récents chiffres provenant du Recensement fédéral de la population montrent un redressement, le problème subsiste (entre 1970 et 1980, la population résidente active dans le tertiaire a progressé de 17% dans le canton contre 29% en Suisse).

Ce redressement paraît moins prononcé encore si on observe le bilan des navetteurs dont le solde est de plus en plus défavorable au canton de Vaud, surtout dans le secteur tertiaire (il est de - 4 600 pour ce seul secteur en 1980).

Par ailleurs, comme le relèvent les auteurs de l'étude du SCRIS³, la structure de l'emploi dans l'industrie vaudoise, avec une forte proportion de personnel peu qualifié, reste défavorable et éminemment fragile. Mais c'est encore une fois sur le plan structurel que le problème est le plus aigu. En effet, l'essoufflement observé entre 1965 et 1975 touche principalement les branches les plus prometteuses pour l'avenir (commerces, banques, hôtellerie, bureaux de consultation, services commerciaux, recherche, etc.) Dans ces domaines, les taux de croissance observés sont très proches de ceux que connaissent les cantons de montagne.

4. POUVOIR DE DÉCISION, INDÉPENDANCE DES FIRMES

Avec 8,9% des sociétés anonymes en 1981 (contre 8,3% de la population du pays), le canton de Vaud pourrait être considéré comme placé favorablement dans le concert des cantons suisses. Cette image se dégrade cependant lorsqu'on envisage la part qu'il occupe dans le capital global des S.A.; avec 5% seulement du capital, notre canton se place en vingtième position seulement, ne laissant derrière lui que quelques cantons de montagne. A l'échelle des agglomérations, le constat devient plus négatif encore: sa faiblesse est alors particulièrement visible face à Zurich ou à Bâle dont le poids est environ quatre fois plus élevé.

³ SCRIS: Emploi, production, productivité des industries vaudoises (1981).

En outre, dans leur travail sur la dépendance économique intercantonale, les experts du SCRIS⁴ montrent que les entreprises vaudoises sont plus souvent dépendantes que contrôleuses d'établissements situés à l'extérieur du canton. Cet état de fait a plutôt tendance à se renforcer; il suffit pour cela de se souvenir des récentes prises de participation majoritaires par des groupes suisses ou étrangers dans des entreprises aussi traditionnellement vaudoises que les ACMV ou Hermès-Précisa, ou encore Interfood.

5. REVENUS ET NIVEAU DE VIE

L'indicateur le plus couramment utilisé, le PNB par habitant, place le canton de Vaud légèrement en dessous de la moyenne suisse (en 1981, 7,5 % en dessous). Le taux de croissance des revenus, proche de la moyenne suisse dans les années soixante, marque un fléchissement particulièrement prononcé durant les années de récession.

Revenus personnels disponibles par habitant 1970 – 1980 selon la région d'aménagement

	1970	1980	Variation annuelle en %
Lausanne	9 779	16 991	+ 5,7%
Bâle	11 315	23 066	+ 7,4%
Berne	11 594	20 420	+ 5,8%
Genève	10 147	18 977	+ 6,5%
Zurich	11 637	23 290	+ 7,2%

Source: G. Fischer, P. Rutishauser et J. Baumeler, rapport n° 40 du FNRS.

La désagrégation par régions d'aménagement montre que, parmi les cinq grandes zones urbaines suisses, Lausanne connaît à la fois le plus faible revenu par habitant et, ce qui est plus inquiétant encore, la plus faible progression au cours de la période 1970-1980. Il est évident que les causes de cette faiblesse sont à chercher dans l'insuffisant développement économique relevé plus haut.

Ce constat, trop global, acquiert une plus grande signification si on le complète par deux types d'indicateurs:

- premièrement, la part des revenus imposables supérieurs à Fr. 50 000.— qui, à l'échelle des agglomérations, est la plus faible parmi les grandes villes suisses,
- deuxièmement, la répartition régionale des revenus qui manifeste en 1980, la faiblesse relative de notre ensemble: les régions les plus vives (arc lémanique à l'exception de Nyon) se placent derrière les centres urbains du pays; les autres régions du canton

⁴ SCRIS: Emploi, production, productivité des industries vaudoises (1982).

connaissent des revenus de 5-20% inférieurs à la moyenne nationale, même davantage au Pays d'Enhaut et dans la Broye.

Cette faiblesse explique pourquoi, avec Fr. 21 300.— par habitant en 1982, l'épargne par habitant est, dans notre canton, largement inférieure à celle de la Suisse. Relative faiblesse des revenus, donc, mais aussi forte pression fiscale. En effet, le fisc vaudois est un des plus gourmands du pays. A l'échelle des villes et quelle que soit la classe des revenus imposables des personnes physiques, il se place en première ou deuxième position (le plus souvent en première) quant au taux d'imposition cantonal et communal en 1981.

CONCLUSIONS

Le constat global est dur. D'une façon parfaitement légitime, le Vaudois prétend atteindre un niveau de consommation égal au reste de la Suisse. Pour y parvenir, il se dote, par exemple, des équipements les plus avancés (Université, CHUV, etc.) ce qui a pour effet d'accroître la pression fiscale. Il occupe autant d'espace d'habitat, possède autant de voitures que ses riches concitoyens, mais, en raison de la faiblesse relative de ses revenus, épargne moins.

Peu intéressé par le développement économique, il investit plus volontiers dans le domaine immobilier que dans l'industrie ou les services. De ce fait, après avoir manqué la révolution industrielle, il est en passe de rater la révolution tertiaire. Les emplois les plus qualifiés, le pouvoir de décision, les capitaux enfin, quittent de plus en plus le territoire cantonal pour d'autres régions plus accueillantes, Zurich, Genève, d'autres encore.

Pourtant, les conditions générales ne sont pas défavorables : la situation géographique de l'agglomération est excellente, les voies de communication, considérablement développées depuis le milieu des années soixante, sont de nature à lui conférer un rôle essentiel dans le domaine des activités économiques, les possibilités de formation professionnelles sont remarquables. Pourquoi n'avons-nous pas été capables de créer ce centre qui aurait pu constituer un contrepois à la puissance des villes du triangle d'or? Pourquoi avons-nous failli, comme le signalait récemment M. Masméjean, ancien directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, à nos responsabilités, face à la Suisse romande? La responsabilité des pouvoirs publics est-elle engagée dans ce lent processus d'effritement?

Nous ne voulons pas répondre, mais — la méthode pragmatique de résoudre les problèmes au coup par coup ayant montré ses limites — simplement rappeler une des conclusions des auteurs de l'étude prospective *Vaud 1986*⁵:

«Toutefois, même en cas d'absence totale de plans ou de programme à l'échelle nationale, il paraîtra sans doute parfaitement normal en 1986 qu'un canton tel que le nôtre ait au moins un rudiment de programme économique comportant la détermination de certains objectifs généraux, fixant dans ce cadre les grandes options de l'Etat et des entreprises et services publics qu'il contrôle, enfin, recommandant aux communes et au secteur privé de se conformer dans la mesure du possible à certaines directives.»

⁵ *Vaud 1986*, numéro spécial de la *Revue économique et sociale* (1966).

Bibliographie

- Fonds national de la recherche scientifique (Rapport de travail n° 40): *Räumliche Einkommendisparitäten in der Schweiz: das persönlich verfügbare Einkommen nach Regionen 1970 und 1980* (G. Fischer, P. Rutishauser, J. Baumeler, Berne, 1983).
- Revue économique et sociale*: «Vaud 1986», numéro spécial, novembre 1966.
- SCRIS: *Emploi, production, productivité dans l'industrie vaudoise* (M. Diserens, J. Campiche, C. Marrel-Bauer, Lausanne, 1981).
- SCRIS: *Le secteur tertiaire dans le canton de Vaud et en Suisse* (J. Campiche, Lausanne, 1982).
- SCRIS: *Aspects de la dépendance économique intercantonale* (M. Diserens, B. Martin, Lausanne, 1982).
- Urbaplan: *Définition des vocations principales*, Etude de mise en valeur de la Blécherette, Lausanne, 1970.
- Urbaplan: *Plan directeur de la région lausannoise*, Lausanne, 1973.
- Urbaplan: Divers autres travaux effectués pour la CIURL.
- 24 Heures: Interview accordée par M. Masméjean, article paru le 21 décembre 1982.
- 24 Heures: Article paru le 7 février 1980.